

Examen professionnel CMA

Séance d'information du 14 mai 2020



Orateur Bruno Gutknecht

- Généralités concernant l'examen professionnel
- Examen écrit
- Étude de cas
- Examen oral



La présentation de cette séance d'information

peut être consultée et téléchargée par le site de l'odamed:

http://www.odamed.ch/fr/documentation/pour-les-candidates.html



Déroulement de la phase d'examen

| 9 mois avant l'examen | Publication des dates |
|-----------------------|---|
| 8 mois avant l'examen | Délai d'inscription |
| 7 mois avant l'examen | Confirmation d'admission |
| 4 mois avant l'examen | Convocation à l'examen |
| 2 mois avant l'examen | Récusation des experts |
| 2 mois avant l'examen | Dernier délai d'annulation de l'inscription |
| 1 mois avant l'examen | Remise de l'étude de cas |



Convocation à l'examen: 07 juillet 2020

Envoi du code d'accès: en août/septembre 2020

Remise de l'étude de cas : 24 octobre 2020

Date de l'examen: 24 novembre 2020

(En fonction de l'état de la pandémie, l'épreuve écrite se déroulera sur ordinateur le 26 novembre 2020)

Séance de délibération des notes: 08 décembre 2020

Envoi des résulats d'examen: 10 – 14 décembre 2020

Envoi du certificat fédéral: env. Janvier/février 2021



Date de l'examen du 24 novembre 2020 à Zurich

134 candidates et répétantes

- Matin, début 08.15 heures (10 salles d'examen)
- Après-midi, début 12.45 heures (6 salles d'examen)
- Examen écrit par groupe à 10.00 / 11.00 / 12.00 / 13.00 heures
- (En fonction de l'état de la pandémie, l'épreuve écrite se déroulera sur ordinateur le 26 novembre 2020)



Mentoring

Selon besoin, la candidate peut faire appel à une ou un mentor dans la phase de préparation de son travail écrit «étude de cas». La ou le mentor soutient et conseille la candidate, par téléphone ou par email, pour la rédaction de son mémoire en ce qui concerne la structure / la présentation ou lors de la recherche de littérature.

Il ne s'agit pas forcément d'une CMA mais d'une personne qui a l'expérience de travaux écrits au niveau tertiaire ou universitaire et qui connait bien les conditions formelles.



L'orTra formation professionnelle AM indemnise le travail de la /du mentor par CHF 125.- de l'heure. Il est prié d'établir une facture séparée par candidate dès que la procédure de consultation pour l'élaboration de l'étude de cas est terminée et déposée.

Les frais payés au mentor seront refacturés à la candidate.

Au-delà de 3 heures uniquement en accord avec la candidate.



Deux certificats fédéraux

Deux examens avec une dispense de l'examen écrit

Deux différentes dates d'examen (une date possible sous certaines conditions)

Frais d'examen réduits pour le deuxième examen



Validité des certificats de modules

- 5 ans
- Plus de 5 ans = un cours de remise à niveau du module (refresh)
- Après 10 ans = répétition de l'examen du module (év. dispense de certaines parties de l'examen)



Cadre national des certifications de la Formation professionnelle (CNC)

Le supplément au diplôme avec descriptif des qualifications supplémentaires selon le profil professionnel et orientation de la CMA (all./fr./it./anglais) est attribué de manière

automatique depuis l'examen du mois de novembre 2018



Examen écrit

Examen en ligne, informatisé, 40 minutes dès la connection (login).

12 questions du domaine CCM I

12 questions du domaine CCM II

12 questions du domaine QM (management de qualité)

Évaluation par points, la conversion en note est linéaire.

Les candidates reçoivent en août/septembre un code d'accès personnel pour deux examens blancs qui peuvent être évalués, imprimés et répétés de manière illimitée.